

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	<i>N° 2021-507</i>

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PESCHINA à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PESCHINA à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 23 septembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-507

Economie sociale et solidaire (ESS) - Subvention de fonctionnement à l'Association territoires et innovation sociale (ATIS) pour la mise en œuvre de son programme 2021 sur la coopération d'acteurs ESS - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de l'Association territoires et innovation sociale (ATIS)

ATIS est une association créée en 2010 et qui contribue à l'émergence de projets de l'Economie sociale et solidaire (ESS), d'entreprises sociales et qui anime à ce titre un dispositif territorial, la Fabrique à initiatives, sur l'ensemble de la Gironde, visant à identifier les besoins non satisfaits dans les territoires et à répondre à ces besoins via la création d'activités économiques sociales et solidaires.

En outre, ATIS propose depuis 2013 une offre d'accompagnement aux porteurs de projets via un incubateur d'innovations sociales.

L'association est l'un des principaux partenaires de Bordeaux Métropole pour la mise en œuvre du plan d'actions ESS, car elle permet de répondre à des besoins identifiés par les collectivités publiques : crèches solidaires, structures d'approvisionnement alimentaires en circuit court, conciergeries solidaires, filières ESS de territoire, coopération d'acteurs, etc.

L'équipe d'ATIS est composée de 7 personnes.

Présentation du programme Coopération d'acteurs en 2021

Depuis 2018 une subvention complémentaire à sa subvention de fonctionnement général était versée par Bordeaux Métropole à ATIS au titre de l'organisation de l'événement « Startup de territoire ».

L'événement n'existant plus sur Bordeaux depuis 2019, il est proposé de réaffecter le montant de cette subvention sur une autre action spécifique : le programme sur la coopération d'acteurs ESS.

Le positionnement d'ATIS depuis sa création est d'accompagner des projets d'utilité sociale sur le territoire de la Métropole via ses programmes classiques d'accompagnement. Cependant cet accompagnement se réalise depuis le départ sur de l'accompagnement individuel, or la volonté d'ATIS, venue de l'écoute de ses projets accompagnés, a été également de pouvoir être en mesure d'accompagner des projets collectifs, de coopération d'acteurs ESS.

Fin 2020, ATIS a organisé un appel à projets coopérations d'acteurs ESS, avec pour objectifs :

- d'accompagner le renforcement économique des structures de la communauté ATIS, et plus largement de structures de l'ESS en leur donnant les moyens de se développer par les coopérations économiques et territoriales,

- d'incarner les coopérations économiques et territoriales dans un lieu dédié,
- de capitaliser et partager l'expérience à l'échelle nationale, notamment auprès de l'écosystème d'accompagnement dédié à l'ESS et l'innovation sociale.

Cet appel à projets a retenu 3 activités qui s'inscrivent dans la coopération d'acteurs ESS :

- Passerelles : création de forêts jardins en milieu urbain et valorisation des produits issus du jardin cultivés selon les principes de la permaculture,
- Les jardins de Bourbon : projet de jardin public de sensibilisation et d'expérimentation, en s'appuyant sur des activités culturelles, environnementales et technologiques,
- La Halle des transitions : création d'un lieu de vie participatif tourné vers la transition écologique, sociale et numérique sur Bordeaux Métropole.

Pour ces 3 projets, un parcours d'accompagnement a été créé, avec :

- 5 demi-journées collectives sur les sujets clés du processus de coopération,
- Des rencontres et témoignages inspirants de projets coopératifs,
- 4 rendez-vous d'accompagnement individuel,
- Le parrainage par un partenaire d'ATIS : Bordeaux Métropole, Mesolia et EDF
- 1 journée de connexion avec des financeurs potentiels.

En complément, ce programme accompagne 2 filières en émergence sur Bordeaux Métropole dont l'opportunité d'y mettre en activité des acteurs de l'ESS est forte :

- La filière du réemploi des matériaux issus du bâtiment, autour des acteurs comme Circouleur, R3, La Quincaille, Patxa'Ma, La Matière, SoliBat, Chantiers Peupin, Le Tricycle enchanté, Bathestia Recup et 100 détours surcyclage,
- La filière du réemploi des emballages alimentaires via la consigne, autour des acteurs comme BoxEaty, La consigne bordelaise et PicVerre.

L'idée est de maintenir ce programme en 2021 pour d'un côté accompagner les premières coopérations d'acteurs identifiées jusqu'à la création d'activités économiques collectives (voire coopératives), d'un autre côté pouvoir accueillir une nouvelle promotion d'acteurs coopérants qui puissent être accompagnés par ce programme.

Budget prévisionnel de l'action spécifique Coopération d'acteurs en 2021

Charges	En €	Produits	En €	%
Achats		Subventions d'exploitation		
Etudes et prestations de service	16 000	Bordeaux Métropole	20 000	26,7%
Fournitures d'entretien	50	Fonds européens	30 000	40%
Fournitures administratives	124	Vinci construction		
Autres fournitures	325	France	10 000	13,3%
Services extérieurs		Fonds de dotation		
Locations mobilières et immobilières	1 800	Caisse d'épargne	10 000	13,3%
Documentation	500	Autofinancement	5 000	6,7%
Divers	450			
Autres services extérieurs				
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 200			
Publicité, publications	4 000			
Déplacements, missions, réceptions	2 000			
Divers	678			
Charges de personnel				
Rémunérations	33 645			
Charges sociales	12 281			
Autres charges de personnel	1 947			
Total (en €)	75 000	Total (en €)	75 000	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L5217-2 du code général des collectivités territoriales,

VU l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que l'action spécifique menée par ATIS en 2021 sur les coopérations d'acteurs ESS s'inscrit pleinement dans les objectifs de la politique métropolitaine de soutien à l'ESS,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'Association territoires et innovation sociale (ATIS) au titre de la réalisation de son programme sur les coopérations d'acteurs ESS en 2021,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent à cette subvention,

Article 3 : d'imputer cette subvention sur le budget principal de l'exercice 2021, au chapitre 65, articles 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 SEPTEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 29 SEPTEMBRE 2021	le Vice-président,
	Monsieur Alain GARNIER